

NOTRE VILLAGE

CADOURS



ACTUALITÉS

- L'Edito du maire
- Le mot des associations
- Les élections Départementales et Régionales

DOSSIERS

- La Maison Départementale de Proximité
- Le budget prévisionnel
- Le projet Petites Villes de Demain
- Un peu d'Histoire

ÉDITO DU MAIRE DE CADOURS



ce nouveau mandat.

De longs mois se sont écoulés durant lesquels nous avons contraint le mot "liberté" dans une spatialité de quelques kilomètres autour de nous, pendant lesquels nous avons dû faire nôtre, la distance qui devait nous protéger des autres. La liberté de se mouvoir, de se rencontrer, de faire des choix, de vivre un quotidien ponctué de rendez-vous, d'évènements festifs se sont éloignés à mesure des annonces.

"La liberté, ce n'est pas de pouvoir ce que l'on veut, mais de vouloir ce que l'on peut" (JP Sartre).

Gardons l'espoir que cette fois-ci, les promesses seront tenues et qu'effectivement une vaccination massive permettra de reprendre peu à peu une vie normale.

À Cadours, notre centre de vaccination tourne à plein régime dès lors que les vaccins nécessaires nous ont été fournis. Je voudrais remercier toutes celles et ceux, nombreux, médecins, infirmiers (es), bénévoles, sapeurs-pompiers et personnel de la ville qui se mobilisent pour le faire fonctionner à la grande satisfaction des habitants de notre contrée et même d'au-delà.

Un immense merci également à l'ensemble des professionnels de santé, qu'ils soient à l'hôpital, dans les cliniques, dans leur cabinet ainsi qu'aux agents de notre service de proximité d'aide et de soins à domicile qui ont redoublé d'énergie pour maintenir un service de proximité de qualité malgré les conditions sanitaires difficiles. Ils ont droit à toute notre considération.

Je pense aussi aux personnels des établissements scolaires et à toute la communauté éducative qui doivent sans arrêt adapter les protocoles, notamment pour accueillir les enfants dans les écoles, dans les restaurants scolaires, les accueils de loisirs. Leur travail et leur adaptabilité sont à noter .

Le fonctionnement de notre ville a été largement perturbé. D'abord en termes de convivialité, de festivités, et nous espérons vivement pour

la dernière fois avant la sortie progressive du confinement, que nous pourrons, au travers de multiples animations que mèneront nos associations, à nouveau nous rassembler.

J'aurai donc une pensée pour nos associations, pour nos commerces qui sont de véritables moteurs pour la ville.

Quelles seront les conséquences du virus? Difficile à déterminer mais je suis persuadé que l'envie de faire et de créer, la solidarité et l'entraide s'exprimeront dès qu'il s'agira de mettre le plus d'atouts possibles afin de favoriser la relance sous toutes ses formes.

Depuis de nombreux mois, les collectivités locales ont démontré également qu'elles représentaient l'échelon de proximité le plus significatif et qu'elles étaient de ce fait les plus aptes à faire face aux enjeux en s'adaptant à la situation, parfois par obligation lorsque l'Etat leur soumet.

Nous savons que notre économie et notre société resteront néanmoins durablement marquées par ces deux années de crise. Il en va de même pour nos finances municipales. Dans le budget 2021 que nous venons d'examiner, la baisse de recettes au travers des dotations de l'Etat se poursuit et les dépenses qui nous sont imposées sont en augmentation.

Nous savons tous que les réformes fiscales décrétées par l'Etat, comme la suppression de la taxe d'habitation, auront un impact très significatif sur nos finances locales et sur nos capacités à faire, à mener des projets pourtant utiles pour notre commune. Le récent vote du budget, lors du conseil municipal du 12 mars, témoigne tout de même de notre volonté d'investir pour notre commune, tout en maintenant des finances saines. Il va permettre d'assurer les services et le développement harmonieux de la commune.

J'espère sincèrement que d'ici quelques semaines le contexte sanitaire se sera amélioré pour que la vie en communauté reprenne. Je vous souhaite un bel été, plein de rencontres et de dynamisme.

Votre maire
Didier LAFFONT



SITUATION COVID-19

• Centre de vaccination à Cadours

Grâce à l'initiative de certains médecins du village et en accord avec l'ordre des médecins et de l'ARS, un centre de vaccination a ouvert ses portes le 1er février dans la salle du foyer communal. Se sont mobilisés, médecins, infirmiers, autre personnel soignant actifs et retraités, ainsi que des personnes bénévoles pour l'accueil et l'administration.

Les personnes les plus âgées de la commune et des environs ainsi que celles présentant des comorbidités ont pu être vaccinées en priorité.

A ce jour, plus de 3036 personnes ont été vaccinées.

Un bel élan de solidarité s'est formé entre tous les participants avec une ambiance accueillante et chaleureuse. Le centre fermera ses portes le 12 juillet au soir et aura permis la vaccination complète d'environ 4500 personnes.

• Protocole sanitaire

Suite au confinement que le gouvernement avait remis en place à partir du 3 avril dernier, l'heure est maintenant au déconfinement progressif (réouverture des commerces, cafés et restaurants en intérieur, salles de sports, assouplissement du télétravail, ...). Si la situation le permet, le couvre-feu prendra fin au 30 juin.

NB: le protocole pouvant évoluer entre l'édition et la parution de ce bulletin, nous vous invitons à retrouver les dernières informations covid sur le site de la préfecture («haute-garonne covid» dans votre navigateur internet ou en scannant le qr code ci-contre depuis votre smartphone).



• Ecole et organisation en place

La situation a aussi évolué ces derniers mois pour nos petits écoliers. Ils ont vécu le reconfinement dès le 3 avril avec la fermeture des écoles et services associés et le suivi des cours en distanciel. Entre le 12 et 23 avril, le SIVS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) a mis en place un accueil, au centre de loisirs de Cadours, pour les enfants de moins de 16 ans des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Les enfants ont ensuite pu rejoindre les bancs de l'école, dès le 26 avril pour les élèves de maternelle et de primaire, et à partir du 3 mai de façon progressive pour les élèves du collège.

MISE A JOUR OUTIL DE COMMUNICATION PANNEAUPOCKET

Pour profiter des dernières fonctionnalités de l'application PanneauPocket, une mise à jour gratuite peut être effectuée depuis PlayStore (Android), AppStore (Apple) ou AppGallery (Huawei).

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les 20 et 27 juin prochains aura lieu un moment privilégié dans nos vies de citoyens français : les élections départementales et régionales.

Ce double scrutin un peu particulier nous permettra de désigner nos conseillers départementaux et nos conseillers régionaux. Les bureaux de vote se situeront dans la même salle (salle dite "du cinéma", à côté de la mairie) et seront ouverts de 8H00 à 18H00. En raison des consignes sanitaires et pour la sécurité de tous, un cheminement adapté sera mis en place ainsi qu'une régulation du nombre d'électeurs présents dans la salle au moment du vote et lors du dépouillement. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer ou qui seront absentes, il est toujours possible d'établir une procuration, soit par la procédure habituelle, soit par la démarche simplifiée disponible sur le site internet « maprocuration.gouv.fr ». Notez que chaque électeur peut disposer de 2 procurations. Enfin, nous rappelons que la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour voter.

CIMETIERE : REPRISE DES CONCESSIONS ABANDONNÉES

La procédure de reprise des concessions à l'état visuel d'abandon dans le cimetière communal est arrivée dans sa phase finale.

Le 25 mai 2021, il a été procédé en présence des familles à la 2nde et dernière constatation de l'état dans lequel se trouve chaque sépulture concernée.

Durant tout le déroulement de la procédure engagée depuis trois ans, la liste des emplacements concernés était consultable sur les panneaux d'affichage en mairie et à l'entrée du cimetière, sur le site internet de la commune, sur le site www.cimetieres-de-france.fr ainsi qu'en Préfecture et Sous-Préfecture.

Douze concessions ont donné lieu à l'établissement du dernier procès-verbal de constat de l'état visuel d'abandon.

Les concessions qui n'auront pas été, dans un délai d'un mois après ce constat, remises en état par les personnes chargées de leur entretien ou dont les travaux de rétablissement n'auront pas été achevés au vu du 1er procès-verbal de constat pourront être reprises par la commune. Pour mener cette action dans le respect de la législation en vigueur, dans un souci d'impartialité et de transparence, la municipalité est assistée par le Groupe ELABOR « Cimetières de France », cabinet spécialisé en matière de réhabilitation de cimetières. La chapelle MARQUÉ, cédée à la mairie par la famille, est en cours de rénovation pour être transformée en ossuaire et en columbarium.

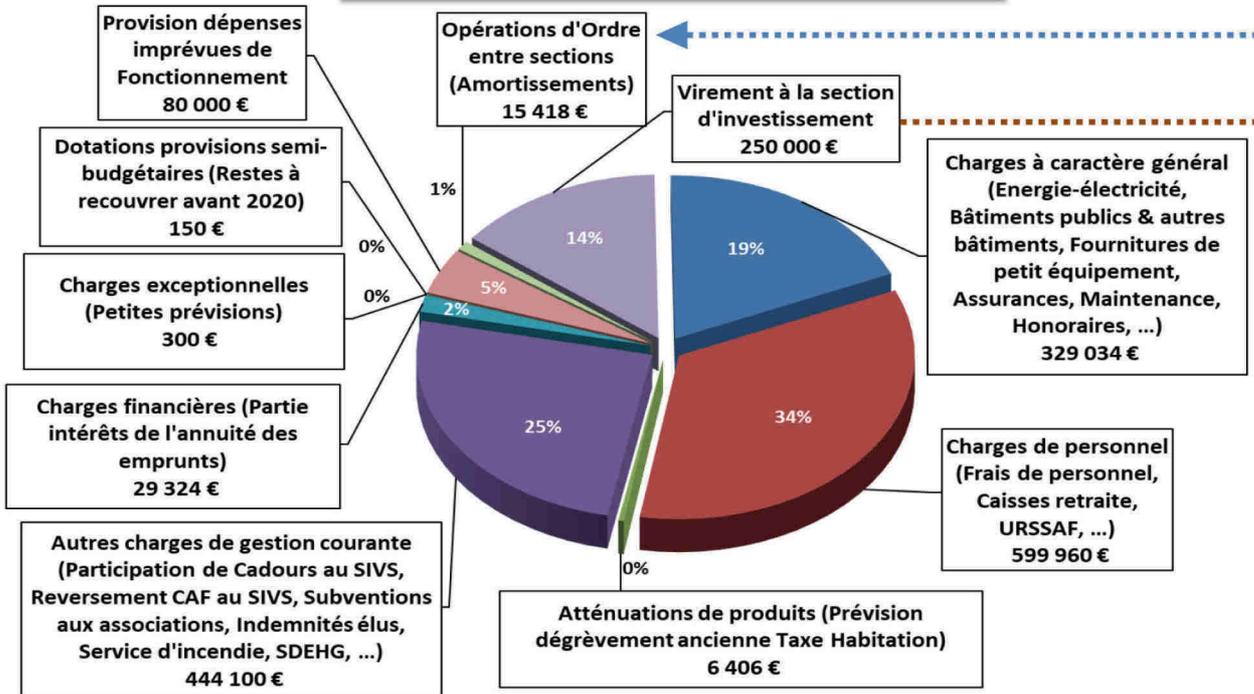


Le budget, la confrontation du

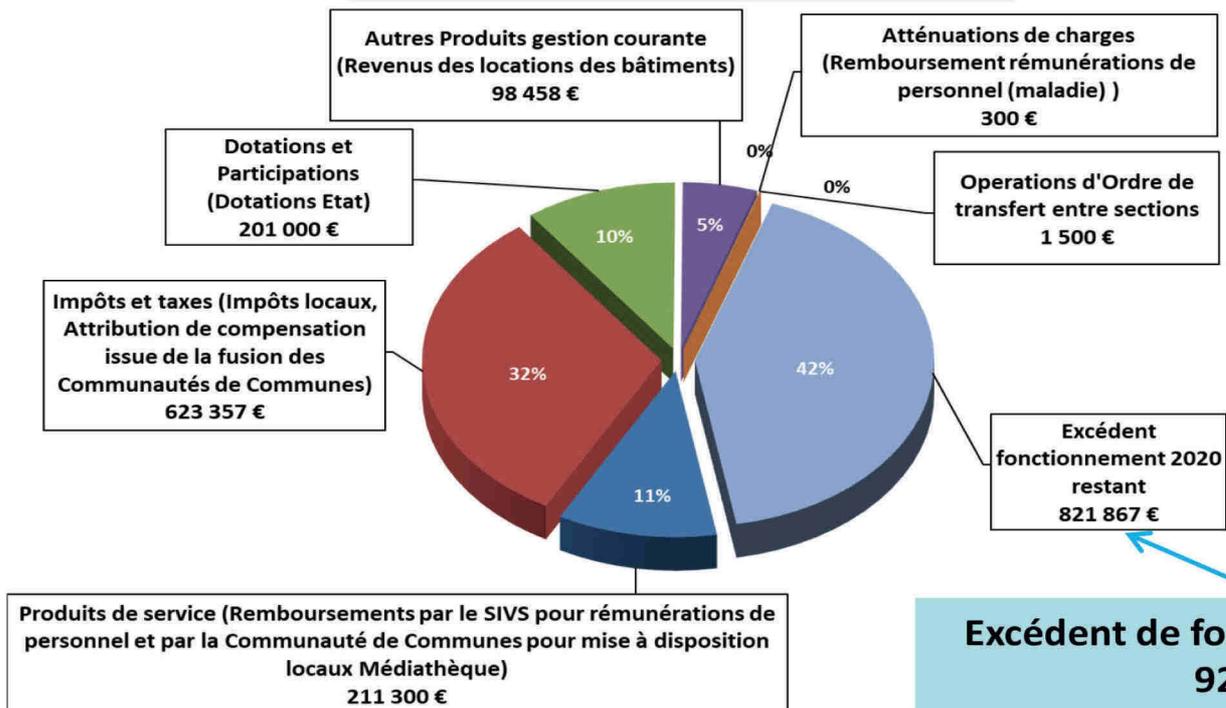
Le budget se décompose en deux parties: une section de fonctionnement et les recettes égalant les dépenses. A noter qu'en section de fonctionnement Le budget est proposé par le Maire & la commission Finances et voté par le Co La section de **fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.

Budget 2021 pour la commune de Cadours

DEPENSES de FONCTIONNEMENT : 1 754 692 €



RECETTES de FONCTIONNEMENT : 1 957 782 €



Excédent de fonctionnement 924 531€

Pour mémoire, depuis le 1^{er} janvier 2020, le SIVS (Syndicat Intercommunal à Vo été créé. Il a un budget spécifique, non intégré à celui de la commune de Cado Le budget primitif apparaît en suréquilibre (plus de recettes que de dépenses)

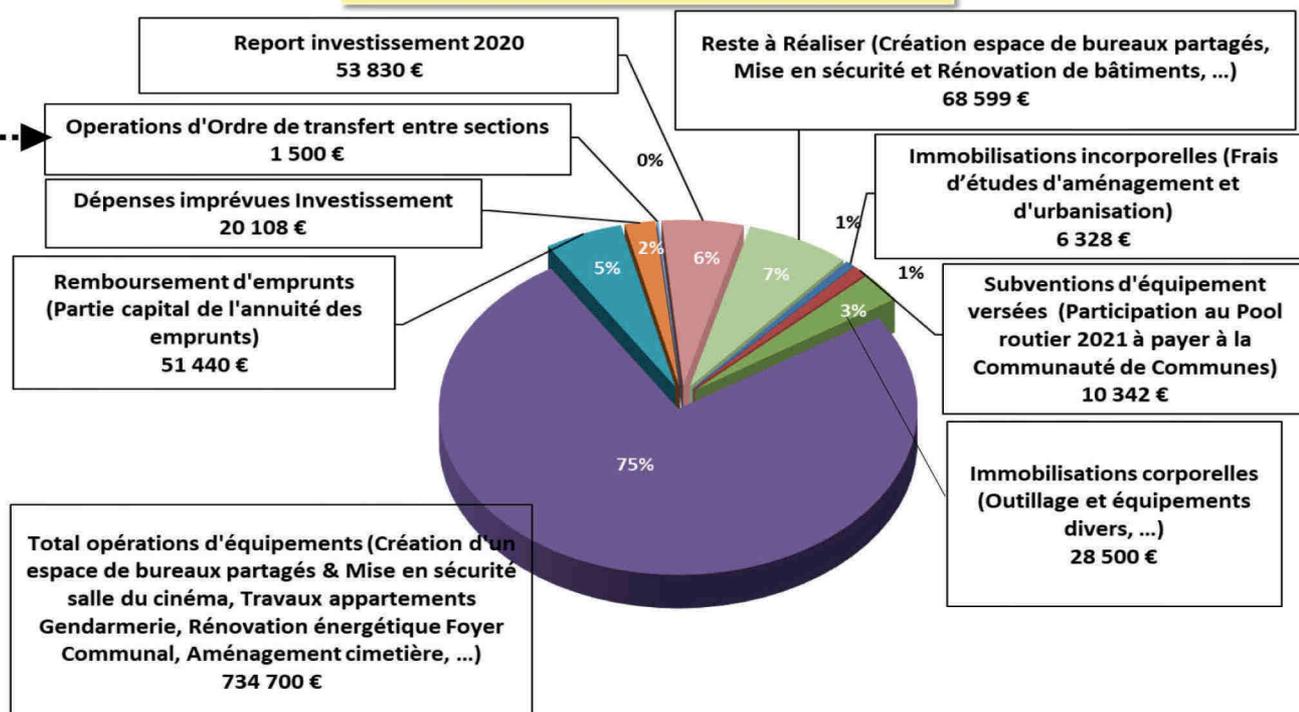


souhaitable et du réalisable

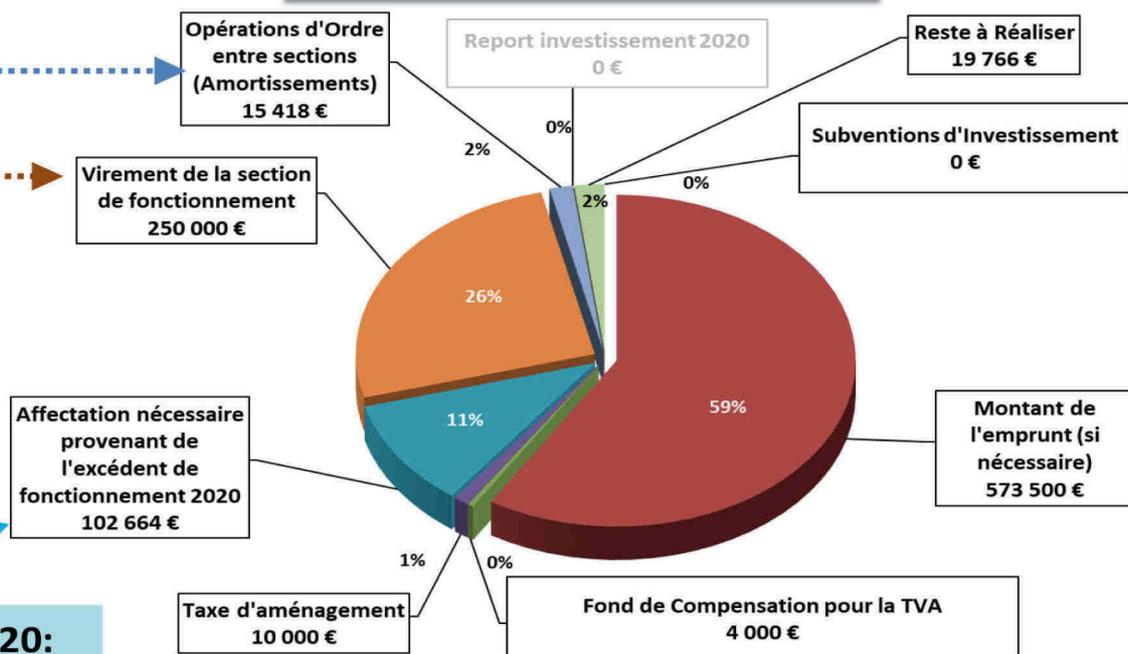
une section d'investissement. Chacune d'elles doit être présentée en équilibre, en cas contraire, il est autorisé d'avoir un budget en suréquilibre (recettes > dépenses). Le Conseil Municipal.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine.

DEPENSES d' INVESTISSEMENT : 975 347 €



RECETTES d' INVESTISSEMENT : 975 347 €



ment 2020:

ocation Scolaire) du Pays de Cadours, remplaçant l'ancienne Entente Scolaire, a
 urs comme l'était celui de l'Entente.
 en fonctionnement pour l'année 2021 (+ 203 090 €).



- Lutter contre la vacance des logements du centre-bourg.

La validation du dossier de candidature ainsi que le recrutement du chef de projet sont en cours.

RÉVISION PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le projet global d'aménagement d'une commune. Il s'appuie sur le Code de l'urbanisme et définit les orientations d'urbanisme, d'aménagement et de protection de l'environnement de la commune. Le PLU définit l'aménagement du territoire suivant quatre catégories de zones :

- Zones U : les zones urbanisées ;
- Zones AU : les zones à urbaniser ;
- Zones A : les zones agricoles ;
- Zones N : les zones naturelles ou les forêts. .

La révision du PLU, qui se fait en général tous les 10 ans, démarre pour notre commune sur ce premier semestre 2021 et s'échelonne jusqu'en 2023.

OUVERTURE DE LA MAISON DEPARTEMENTALE DE PROXIMITÉ

Afin de renforcer la présence des services publics en Haute-Garonne et le lien de proximité avec les habitants, le Conseil départemental déploie son réseau de Maisons Départementales de Proximité (MDP). Une nouvelle Maison départementale de proximité a ouvert ses portes à Cadours le 1er juin.

La MDP propose aux usagers les services suivants :

- Aide aux démarches départementales en ligne : restauration et transports scolaires, aide aux personnes handicapées, subventions...
- Informations et accompagnement pour des démarches administratives de la vie quotidienne : carte d'identité, aide pour remplir les formulaires et services en ligne, accompagnement pour l'instruction et le traitement de leurs dossiers, etc...
- Aide au numérique personnalisée et formation pour les personnes qui ne maîtrisent pas les outils informatiques ou n'en sont pas équipées (ordinateurs, tablettes, smartphones...). Mise à disposition d'un poste informatique ainsi qu'un accès internet.
- Aide à la rédaction : CV, lettres de motivation, lettres de résiliation, courriers, etc...
- Conseils aux associations.
- Relais des services publics sur les thématiques telles que le logement, l'emploi, la famille, la santé, la retraite, etc...
- Rendez-vous avec les acteurs jeunesse.
- Mise en relation / Information / Orientation

Maison départementale de proximité de Cadours:

2, Rue Dastarat 31480 CADOURS

Téléphone : 05 34 57 34 82

Mail : proximite.cadours@cd31.fr

Horaires permanences: du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

PROJET «PETITES VILLES DE DEMAIN»

Notre commune vient d'être retenue dans le dispositif Petites Villes de Demain de l'État, suite à une candidature commune déposée avec la commune de Grenade sur Garonne. L'objectif est d'accélérer la transition dans les territoires ruraux en apportant un soutien en ingénierie et un soutien financier aux communes qui exercent une fonction de pôle de services et de commerces de proximité sur leur territoire. La commune de Cadours a entamé une réflexion sur la revitalisation de son centre-bourg et a identifié des actions ponctuelles. Le travail conduit dans le cadre de Petites Villes de Demain permettra de définir une stratégie d'intervention à l'échelle de la commune et du binôme Cadours-Grenade. Cette stratégie permettra de mieux identifier les actions à conduire et qui concourront à la revitalisation du village. Les actions identifiées s'articulent autour de 4 axes :

- Développement économique : redynamiser le centre-bourg
 - Lutter contre la vacance des commerces du centre-bourg.
 - Redynamiser le marché de plein vent.
 - Afin de développer le tourisme sur son territoire, il pourrait être opportun de créer une antenne de l'Office de Tourisme à Cadours.
 - Créer un espace de Coworking est aussi un projet de la municipalité pour 2021.
 - Cadours fait face à une demande croissante de locaux artisanaux, qui n'ont pas vocation à s'installer en cœur de bourg. Ainsi, la commune cherche à identifier une stratégie de complémentarité entre le centre-bourg et la zone d'activités économiques située en périphérie Est de la commune, afin d'envisager son évolution sans porter atteinte à la dynamique de revitalisation du centre.
 - Equipements publics : réinvestir le centre-bourg et maintenir l'offre existante
 - Cadours, commune membre du SIVS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) du Pays de Cadours est un pôle notable de l'enfance et de la jeunesse, où il sera important d'envisager un tiers lieu intergénérationnel couplé à un centre social et à un centre de loisirs.
 - Favoriser le maintien de l'offre médicale et paramédicale.
 - Étendre l'offre de services déjà existants et faciliter la relocalisation des services publics au centre-bourg.
- Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments communaux (Foyer Communal et Gendarmerie) et rénovation de l'éclairage public afin de diminuer l'impact sur notre environnement.
- Aménagement et espaces publics : faciliter la circulation et améliorer la qualité du cadre de vie
 - Entreprendre une rénovation urbaine avec notamment des aménagements piédestres et l'aménagement d'un parc urbain végétalisé à proximité du centre-ville.
 - Amélioration des déplacements piédestres dans le centre-bourg.
 - Habitat : se réapproprier le centre-ville
 - Réaliser un diagnostic global de l'habitat en centre-bourg.



CHANTIERS EN COURS / À VENIR

- **Rénovation Fontaine**

La fontaine située rue des Fossés a été rénovée avec une belle tête de lion. (Voir photo en page de garde)

- **Travaux de fleurissement**

Pour rendre plus agréable notre village, plusieurs sites ont été embellis avec diverses fleurs, plantes et arbustes.



- **Travaux réseau rue Malakoff**

Des travaux de réfection du réseau d'eau potable ont été réalisés rue Malakoff et route de Caubiach. Ce chantier a également été l'occasion de rajouter un réseau d'éclairage public dans cette zone.

- **Prochain programme de rénovation de l'éclairage public**

Dans le cadre de la réduction de la consommation en énergie de l'éclairage public, la commune de Cadours, en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG), poursuit son action de rénovation de ses installations. D'ici la fin de l'année, les prochains travaux se dérouleront en 2 tranches : la partie Sud et la partie Nord du village, la démarcation étant l'Avenue Raymond Sommer (RD29), incluse dans la partie Sud.

Outre les économies financières induites par cette rénovation, la pollution lumineuse nocturne se trouvera ainsi réduite.

- **Programme pool routier**

A la suite de l'opération de réparation de la couche de roulement qui a été réalisée chemin de la Rivière (au mois de mai), de nouveaux travaux d'entretien vont être réalisés sur une partie de nos voiries. Il s'agira, principalement, d'une portion des chemins de Saint-Jean (cimetière) et du Couget, travaux s'étalant entre la deuxième partie du mois de juin et la fin juillet.

MAISON DES SOLIDARITÉS

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a mis en place depuis 2001 une Maison des Solidarités (MDS) à La Salvetat-Saint-Gilles.

Une annexe de cette MDS est présente au Centre Médico-Social de CADOURS, 3, rue des Fossés (face à la Poste). La Maison des Solidarités est un service public de proximité. Elle apporte des réponses adaptées aux problématiques sociales ou médico-sociales des personnes.

Des équipes spécialisées travaillent pour :

- Accompagner les familles et protéger les enfants – Centre de protection maternelle et infantile (PMI)
- Développer l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap (mise en place de l'APA, téléassistance, etc...)
- Lutter contre la précarité

Les équipes regroupent du personnel administratif, des travailleurs sociaux (assistants sociaux, éducateurs) et médico-sociaux (infirmiers, médecins, puéricultrices, psychologues, sages-femmes) qui accueillent, accompagnent, informent et orientent les usagers. Les consultations sont gratuites.

Depuis le mois de mars 2021, le Conseil Départemental propose également une aide au numérique. Des formations auront lieu prochainement dans les locaux de Cadours. Afin de bénéficier de la gratuité de ces formations, les personnes intéressées peuvent demander la délivrance de Pass numériques en contactant la MDS de La Salvetat Saint-Gilles. Compte tenu du contexte sanitaire actuel, l'annexe de Cadours reste ouverte dans le strict respect des mesures barrières.

Permanences sur rendez-vous uniquement :

- Permanence Assistante sociale : tous les jeudis matin
- Permanence Puéricultrice : jeudi matin (une fois par mois)
- Permanence Conseillère Mission Locale pour les jeunes de 18 à 25 ans : jeudi matin (deux matinées par mois)
- Permanence du référent autonomie pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap : jeudi matin (1 fois par mois)

Contacts et prise de RDV:

Maison des Solidarités – La Salvetat-Saint-Gilles

Tél. 05 62 13 08 00

2, place Georges Brassens

31880 La-Salvetat-St-Gilles

Horaires : du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H



Le mot des associations

ASSOCIATION «LE TEMPS D'UN JEU»

Monsieur Vitry est le président de l'association «le temps d'un jeu». Cette association (à but non lucratif) est toute nouvelle et cherche à se faire connaître. Son but est de permettre aux enfants atteints d'un cancer et à leurs parents d'oublier la maladie ne serait-ce que «le temps d'un jeu». Aujourd'hui leur projet est d'acheter des casques de réalité virtuelle pour les offrir au CHU de Purpan, service oncologie pédiatrique. Ils ont donc besoin de fonds. Ils réalisent aussi des collectes de jeux pour distribuer à l'hôpital.

Vous pouvez les contacter sur leur page Facebook «le temps d'un jeu» Cadours.



MOT DE L'EHPAD

Les personnes âgées sont les premières touchées par l'isolement dû à la situation sanitaire actuelle. C'est pourquoi, Géraldine l'animatrice de l'EHPAD, organise pour le mois de juin, une sortie en calèche pour certains de ses résidents. Le but étant de leur faire découvrir le village dans lequel ils vivent et de pouvoir rencontrer d'autres personnes durant leur balade. Cette activité a été financée par plusieurs dons spontanés, notamment pendant la journée citoyenne.

Merci à tous ceux qui ont permis que ce projet se réalise.

MÉDIATHÈQUE

Nous avons conduit la suite de séries Mangas qui demandaient à être complétées : Fairy Tail - One Piece - Bleach - Yu Gi Oh - Fullmetal Alchemist - et bientôt sur les rayonnages, des nouvelles séries...suivez-nous sur facebook. Nous venons ici vous parler de nos futures animations - toutes gratuites - au sein de la médiathèque 'Intercommunale Hauts-Tolosans' de Cadours:

1 - Le 24 septembre, à Brignemont, à la salle des fêtes à 21 h, nous organisons une soirée 'REGGIANI' : Mr Nunge et sa troupe viendront nous régaler des chansons de ce chanteur pendant 1h30, tout en nous racontant sa vie.

2 - Le 19 novembre NOTES, 'kiffs sémantiques et cascades soniques' au Foyer de Cadours à 20h30. C'est un nouveau genre de cabaret littéraire aussi délicat qu'espiègle : il y a là une écriture très musicale, de la poésie contemporaine, du roman, de l'alexandrin classique, de la chanson, du dictionnaire franco-ado... Ça chante, ça joue avec les mots, avec les rythmes et parfois avec les corps qui dansent le tout. Une ode gourmande et ludique à la musicalité de la langue française, interprétée par deux comédiens-musiciens amoureux des mots : un véritable feu d'artifice poétique!

Public à partir de 10 ans.

3 - Le dimanche 17 octobre, la médiathèque organise un salon du livre sur le thème 'Nature et Jardin', de 10h à 18h, sous la vieille halle aux sports de Cadours. Des auteurs - tous genres - jeunesse et adultes, des animations, des goûters-partage avec les auteurs...et la présence d'un auteur de polars connus, de Toulouse, Mr Christophe Guillamot, avec qui pourrez discuter et faire dédicacer vos livres.

Cette journée sera couverte toute la journée par Radio de la Save. Tout public

4 - Nous renouvelerons l'animation 'Ludothèque' en automne, mais nous ne connaissons pas encore la date. Nous vous attendons nombreux à toutes ces manifestations qui, nous l'espérons, pourront avoir lieu. Selon les directives, nous serons susceptibles de faire les animations sur inscriptions : suivre notre facebook - où vous pouvez suivre notre actualité 'médiathèque intercommunale Cadours' et la communication à ce sujet. Les précautions sanitaires sont toujours à l'ordre du jour (masque, gel, jauge de personnes dans la bibliothèque). Patricia, notre présidente, Eliane la bibliothécaire et toute son équipe vous disent à très bientôt.

Rappel de nos horaires :

Lundi : 15h30-18h30

Mercredi : 9h-12h30 et 14h-18h30

Vendredi : 15h30-18h30

Samedi : 9h30-12h

Inscription : 2 € / personne

cadours.mediatheque@orange.fr



CRÈCHE NID D'ANGES

Cette année la crèche Nid d'Anges a eu le plaisir d'accueillir 34 enfants issus de familles du canton.

Ce sont les 11 professionnelles et les parents, membres du bureau, qui malgré la pandémie, ont fait leur possible pour maintenir un accueil et un accompagnement des plus respectueux des enfants et de leurs parents. En partenariat avec les écoles maternelles du secteur, les professionnelles de la crèche ont, cette année encore, maintenu, au mois de juin, les passerelles : les plus grands iront à la rencontre de leur future école le temps d'une matinée, accompagnés de l'éducatrice de jeunes enfants référente. L'équipe tient aussi à organiser sa sortie de fin d'année en pleine nature. Cette sortie peut être réalisée grâce à la présence bienveillante des parents de la crèche.



CADOURS OLYMPIQUE FOOTBALL CLUB

A l'image de toute la société, le club a de nouveau subi la crise sanitaire de plein fouet. Les restrictions nous ont permis de proposer un maintien avec difficulté mais nous ne nous sommes presque pas arrêtés. Les principaux «dégâts» sont pour les catégories U18 et seniors qui, du fait du couvre feu, ont subi de gros changements dans la planification des entraînements et de nombreux joueurs ont cessé de venir... nous ne pouvons que regretter cette situation. L'école de foot est moins impactée.

Nous espérons pouvoir faire participer nos jeunes joueurs à des tournois de fin de saison et parvenir à organiser des rencontres amicales pour les grandes catégories.

Je tiens particulièrement à remercier nos éducateurs qui ont su faire preuve d'adaptabilité dans leurs disponibilités, dans la mise en place de séances respectant au mieux les divers protocoles. Mention particulière à nos 5 jeunes adultes, formés au club, qui encadrent nos futurs champions de 5 à 7 ans les samedis matins depuis le début de la saison. Un sacré baptême du feu! Remerciement aussi aux bénévoles qui n'encadrent pas les équipes (Patrick Limouzy pour le traçage du terrain et l'implantation des panneaux publicitaires, ou encore Gaele Roux, notre secrétaire, pour son engagement total, ainsi qu'Alexia Marhem avec les seniors...) L'an prochain les ré-inscriptions bénéficieront d'un tarif très bas pour compenser cette saison «blanche»

La date de l'assemblée générale n'est pas encore décidée mais elle se tiendra fin juin/début juillet.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour l'encadrement de joueurs ou l'organisation du club. Nous espérons rapidement retrouver la convivialité des activités sportives sur et autour des terrains. Nous recrutons dans toutes les catégories, n'hésitez pas à nous contacter : cadoursolympique@gmail.com. N'hésitez pas non plus à suivre l'actualité du club sur notre site internet <http://co-cadours.footeo.com/> ou notre page facebook. Arnaud BRESSOLLES - Président.



KARATÉ SHOTOKAN

Le Karaté Shotokan Cadours n'a rien lâché.

Depuis le 2ème confinement et la fermeture des gymnases en octobre, le club de karaté de Cadours n'a jamais cessé l'activité. Avec 7 cours visio par semaine, aux horaires habituels des cours, en kimono pour le karaté, la pratique a continué. Les adhérents ont même pu effectuer un passage de gardes en visio.



Les cours de Body karaté en visio avec un cours de renforcement musculaire et un cours de cardio fight ont aussi attiré beaucoup de monde, y compris des personnes non adhérentes du club. Durant cette interdiction de pratiquer notre discipline ensemble, Cécile Jousseume, la professeure du club aussi Responsable de l'arbitrage en Occitanie a organisé une compétition régionale de kata en visio. Parmi les 120 participants, 5 jeunes compétiteurs du club ont souhaité y participer. Cette compétition s'est déroulée sur 2 mois, et nos jeunes ont dû filmer la présentation de 4 katas différents. Un grand bravo à Noa Milhavel qui termine 3ème en pupille, Chloé Calvanus 2ème en benjamine, Julie Calvanus 3ème en minime. Depuis le mois de février et l'arrivée des beaux jours, les karatékas se sont retrouvés en extérieur en plus des cours visios. Petits et grands ont rendez-vous 2 fois par semaine sur le terrain de foot de Cadours. Les Panda karaté 4 à 6 ans font des circuits de motricité et continuent l'apprentissage individuel avec leur professeure Stéphanie Manuel. Les kids, jeunes et adultes préparent actuellement le 2ème passage de grades de la saison, et 4 d'entre eux ont même relevé le défi lancé par Cécile de se présenter au passage de la ceinture noire à Saint Orens fin juin. Le sport est primordial pour l'équilibre physique et mental en cette période si difficile à gérer. Le club de Karaté a refusé de baisser les bras et d'abandonner face à la pandémie. Dans le respect des règles sanitaires, tout a été mis en œuvre depuis 8 mois pour que les membres de l'association enfants et adultes puissent garder cet équilibre. Il paraissait indispensable de tout faire, tout donner pour continuer, par respect pour nos adhérents mais aussi la survie de l'association. Henriette Manuel, Supermamie, la présidente de l'association, âgée de 78 ans, qui prépare actuellement sa ceinture noire 2ème dan, est l'exemple parfait de la volonté et la combativité qui anime le club. Vous pouvez nous contacter pour tous renseignements par mail karatecadours@gmail.com, par téléphone 06.74.29.58.28 ou via notre site karatecadours.fr.

ASSOCIATION DE LA FÊTE DE L'AIL VIOLET DE CADOURS

Alors que nous avons été obligés d'annuler l'édition 2020 de notre fête en raison de la situation sanitaire, les espoirs se sont tournés vers 2021. Cependant, à l'heure où ces lignes sont imprimées, il est difficile pour l'association d'être assurée de pouvoir maintenir la manifestation pour les 28 et 29 août prochains en raison des contraintes sanitaires à mettre en œuvre.

Nous vous donnons rendez-vous début juillet afin de connaître la décision prise pour l'édition 2021.

Pour cela n'hésitez pas à consulter notre Facebook: Fête de l'ail violet à Cadours ou nous contacter au 06 95 24 57 89.



Toutefois, des intronisations sont prévues pour cette année et nous espérons pouvoir accueillir de nouveaux confrères en fonction des possibilités qui nous seront offertes avant la fin de l'année. Pour cela n'hésitez pas à consulter notre Facebook: Confrérie de l'ail violet à Cadours ou nous contacter au 06 88 76 61 03.

RAPPEL DES RÈGLES DE CIVILITÉ

Pour le bien-être de tous, nous vous rappelons quelques-unes des règles à suivre pour notre vie en communauté

• Bricolage et Jardinage

Avec l'été, le temps du bricolage extérieur et du jardinage. Voici les horaires à respecter pour l'utilisation des outils bruyants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

• Brûlage végétal

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler des déchets verts, que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin (se référer à l'article L-251-21-1 du code de l'environnement et à l'Arrêté Préfectoral du 25 Septembre 2006). Différentes solutions existent pour recycler vos déchets verts : faire du compost, du paillage ou encore se rendre à la déchèterie.

• Tri des déchets, utilisation des poubelles et abandon des masques usagés

Pensez à trier vos déchets ménagers, pour vous, les autres et les générations futures. Les points de tri sont à votre disposition sur la place du marché à l'ail (derrière la mairie) et chemin de Lassoulan en face du Carrefour Contact. Pour le reste des déchets, en cas de conteneur plein, vous devez déposer vos sacs poubelles dans un conteneur voisin ou l'un des conteneurs d'un point de tri. Enfin l'abandon de déchets dans la nature ou sur la voie publique est strictement interdit, tout particulièrement les masques et gants de protection. Outre la pollution que cela entraîne, le risque de propagation de virus est alors multiplié. Merci pour votre contribution !

• Effaroucheurs

Les détonations que l'on entend régulièrement en cette période sont dues aux canons à gaz, appelés effaroucheurs d'oiseaux. Il s'agit de dispositifs de protection des cultures. Ces canons sont mis en place par les agriculteurs à l'époque des semis afin de préserver leurs cultures des dégâts occasionnés par les oiseaux (principalement les colombidés et les corvidés sur les tournesols, maïs, soja et pois), très friands des graines et des plantes naissantes. La détonation apeure les oiseaux : ils ne viennent plus picorer et détruire les graines en germination.

La culture est hors de danger lorsque la plante est assez développée. Ces dispositifs sont limités à la période des semis et de germination, en général d'avril à fin juin et interdits de nuit.

CIRCUIT AUTOMOBILE DE CADOURS LARÉOLE

Le Circuit Automobile Cadours Laréole a prévu d'organiser, les 4 et 5 septembre prochain, sa rétrospective annuelle, sur le Circuit Raymond Sommer. Nous fêtons le 60ème anniversaire de la victoire de Jo Siffert. Le pilote suisse devait battre, à l'occasion, le record du tour qui était détenu depuis presque 10 ans par Jean Behra. Il faut dire que Behra courait sur une Gordini de 2 litres de cylindrée et que là nous sommes, en formule Junior, avec une cylindrée limitée à 1100 cm3. Il devance lors de la finale un certain José Rosinski, sur Cooper, dont nos plus anciens se souviendront. José Rosinski devint journaliste et commentateur de nombreux Grands Prix de F1, à la télévision. La catégorie Grand Tourisme fut gagnée par un autre Jo, mais lui Schlessler, sur une Ferrari et la catégorie Sport par Frayssinet sur Porsche.

Pour mémoire également, en juin 1951, il y a donc 70 ans cette année, Juan Manuel Fangio, célèbre champion du monde de Formule 1, est venu à Cadours inaugurer la stèle de Raymond Sommer suite au tragique accident du 10 septembre 1950.

Sur la photo ci-dessous, Juan Manuel Fangio pose devant la Mairie de Cadours.



Juan Manuel Fangio portant un bouquet de fleurs. Entouré (de gauche à droite sur la photo) de Melles Monique Mèze, Clémence Justrobe, Jeannine Justrobe, Jeannine Demblans, Colette Fezas, Andrée Bégue, Paulette Ferradou, Mimie Laffite.

Source: Collection Laffite / Association Circuit de Cadours-Laréole

CONFRÉRIE DE L'AIL VIOLET DE CADOURS

Alors que la confrérie de l'ail violet de Cadours avait été obligée d'annuler son chapitre annuel (grande réunion annuelle de confréries) en août 2020 en raison de la situation sanitaire, les membres gardaient espoir pour 2021. Cependant, à l'heure actuelle, il est difficile pour l'association d'être assurée de pouvoir maintenir son chapitre à l'occasion de la fête de l'ail qui doit se tenir les 28 et 29 août prochains. De nombreuses confréries annulent leur chapitre en raison des contraintes actuelles.

Evènements et manifestations festives

ANNUAIRE DIRECT FERMERS 31

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne se tient au plus près de la profession agricole.

Avec la crise sanitaire, produire et commercialiser localement répond à l'attente des consommateurs de plus en plus nombreux à s'approvisionner en circuits courts. Pour appuyer ces nouvelles dynamiques alimentaires, le Conseil départemental a lancé en décembre dernier Directfermiers31. Directfermiers31 est un annuaire numérique interactif qui permet aux citoyens de retrouver toutes les informations concrètes en vue d'acheter des produits locaux cultivés, élevés ou transformés près de chez eux. Ce service en ligne, gratuit, actualisé en permanence et animé par le Conseil départemental, réunit l'ensemble des informations haut-garonnaises sur la vente directe. Il est consultable sur la page internet <https://www.haute-garonne.fr/directfermiers31> et l'application mobile du même nom. A ce jour, ce site répertorie et géolocalise 330 producteurs, 633 lieux de vente, une grande gamme de produits et de labels. Il précise les horaires d'ouverture, les modes de paiement, les modalités de retrait des marchandises, les contacts.... Et démarche encore plus facile, avec un smartphone, il est possible d'interroger vocalement ce service.

LES SAPEURS-POMPIERS DE CADOURS RECRUTENT

Comme les quelques 200 000 sapeurs-pompiers volontaires de France, les 1300 sapeurs-pompiers de la Haute Garonne se mettent au service de la population et assurent des interventions diversifiées :

- Secours à la personne
- Incendie
- Secours routier
- Inondation-épouillage, etc



Les sapeurs-pompiers de Cadours assurent l'essentiel des secours d'urgence et se tiennent en alerte jour et nuit pour votre propre sécurité.

Nous sommes à la recherche de femmes et d'hommes pouvant apporter secours aux personnes et aux biens de notre canton, de Cabanac Seguenville au Castéra !

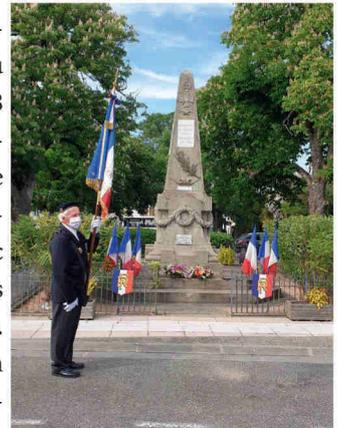
Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale adaptée aux missions qui lui sont confiées ainsi qu'une formation continue tout au long de sa carrière. Si vous êtes intéressés ou souhaitez obtenir des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter : 06 86 27 78 22

devenezpompier.cadours@sdis31.fr

ou à venir directement au Centre d'Incendie et de Secours de Cadours.

COMMÉMORATIONS DU 19 MARS ET DU 8 MAI

Le 19 mars a eu lieu la commémoration du cessez-le feu de la guerre d'Algérie. Le 8 mai a eu lieu la commémoration de la fin de la guerre 1939-1945. Ces deux manifestations se sont déroulées avec un nombre limité de personnes en raison de la crise sanitaire. Lors de chaque cérémonie, un discours a été prononcé et la Marseillaise chantée.



JOURNÉE CITOYENNE

La journée citoyenne devait se dérouler le dimanche 16 mai, malheureusement la météo n'étant pas au rendez-vous nous l'avons repoussée au dimanche 6 juin. Pour sa 4e édition, cette journée s'est déroulée en respectant toutes les mesures de précaution face au covid. Cela nous a conduit à répartir les participants en plusieurs groupes de 5 personnes, afin d'éviter tout rassemblement. Comme chaque année, plusieurs ateliers ont été proposés. Les jardinières autour des halles ont été refluées. Le chemin de randonnée Saint-Jean a été débroussaillé. Plusieurs éléments urbains ont été repeints. Un canisite a été créé sur le parking derrière le monument aux morts. Enfin, « la randonnée écolo pour un village plus propre » a permis de récolter 70 kilos de déchets. Merci à toutes les personnes et aux enfants qui ont contribué à l'embellissement de notre village.



ÉVÈNEMENTS À VENIR

Pour suivre et connaître les manifestations à venir sur notre commune (journée des associations, fête locale ...), n'hésitez pas à consulter également tous nos moyens de communication:

- Site internet www.mairie-cadours.fr

- Page Facebook

- PanneauPocket

- Le panneau lumineux

Nous vous tiendrons informés.



Puits Mares et Lavoirs L'évolution des points d'eau communaux

Les puits:

Le vieux village de Cadours possédait le grand puits qui se trouve encore sur la place du fort. C'est le seul puits qui existait dans la localité jusqu'en 1835. Le deuxième puits public se trouvait à mi-distance entre la route départementale (Raymond Sommer) et la cour de la mairie où des terrains furent vendus pour emplacement à bâtir. Ce puits se trouvait alors en domaine public et sur une propriété privée. En 1886, le propriétaire de la maison à laquelle il est adossé prétendit qu'il lui appartenait. Après de longues discussions et de minutieuses recherches il fut démontré qu'il était bien propriété communale. Le puits qui se trouve au midi (au sud) de la rue des Fossés (puits à la tête de lion) a été concédé à la commune en 1851 par Philippe Lafont à la condition qu'une pompe publique y soit installée. Il fut creusé ensuite un puits au pied de l'église.

En 1876, les habitants de l'avenue de Toulouse demandèrent de creuser, à leurs frais, un puits au champ de foire aux bestiaux (cours de l'école primaire actuelle).

Les mares:

Quant aux mares communales, elles étaient au nombre de trois. La plus ancienne provient d'une partie non comblée des Fossés de l'ancien fort (entre la poste et l'association Le Violet). Il existait une autre mare, dite de Migon, en bordure de la route départementale, route de Laréole. Cette mare fut comblée en 1885. La mare de la mairie la remplace et se trouve plus éloignée du centre de l'agglomération. Enfin, la troisième mare du haut de la côte de la Font Grande à été creusée en 1903 au moment de l'établissement de la partie Nord de la rue Malakoff.

Les lavoirs:

La commune de Cadours possédait trois lavoirs qui servaient aussi d'eau potable lorsque les puits du village manquaient d'eau. Un lavoir à la Font Grande, route de Caubiac. Le deuxième se trouvait à la Font d'Estève, route de Puysegur. Le troisième, chemin de la rivière. Ce lavoir est le seul qui existe encore de nos jours. Le réservoir qui l'alimente fut creusé en 1900.

Nous tenons à remercier Henri BEGUE (ancien adjoint au maire durant de nombreux mandats) pour ses précieuses recherches et pour l'écriture de cet article.



MAG'FLORIST - MAGASIN DE FLEURS

du mardi au samedi : 9h-12h et 15h-18h45
le mercredi : 8h30-13h30
et les 2° et 3° dimanches du mois : 9h-12h30

www.magflorist.com
contact@magflorist.com
06.43.75.21.48
Facebook et Instagram:
MagFlorist



État civil (arrêté au 19 Mai 2021)

NAISSANCES

CANONNE Swann, Rosaline, Lysandre	30/07/2020
Saluons cette naissance au cœur de notre village, heureux événement qui n'est plus arrivé depuis de nombreuses décennies.	
HOUNOUNOU BASSOUNDI Kimya, Rodney.....	18/12/2020
DEDIEU Naël	07/01/2021
LAURENT Elaïa, Laura, Camille	23/03/2021
FAJARDO Annalya, Laëtitia, Chantal	25/03/2021
TALCAZAR Raphaël, Léo	22/04/2021

DÉCÈS

DUSÉHU Aïssa	25/12/2020
SOUILLÉ, ép. REULET, Marie Paule	30/01/2021
PAGÈS Daniel, Alban, Marie.....	31/01/2021
BISCOS André, Louis	10/02/2021
DUMONT, ép. RENAUDOT, Josette, Catherine, Fernande	11/04/2021
MONTET, ép. TARRAT, Christiane, Renée, Louise...	27/04/2021
POZZA Yves, Nicolas	09/05/2021



Mairie de Cadours - 2 rue d'Astarat - 31480

Tél : 05.61.85.60.01 — Fax : 05.61.85.62.19

Courriel : cadours.accueil@mairie-cadours.fr

Site Internet : www.mairie-cadours.fr

En période de restrictions sanitaires, la mairie sera ouverte

- Lundi..... 9h à 12h..... 13h30 à 17h
- Mardi 9h à 12h..... 13h30 à 17h
- Mercredi 9h à 12h..... 13h30 à 17h
- Jeudi 9h à 12h..... 13h30 à 17h
- Vendredi 9h à 12h..... 13h30 à 17h
- Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous

Ont participé à ce numéro

L'équipe communication municipale :

Marc JULIAN, Céline FLAMANT, Michèle PONTAC,
Régine SACAREAU, Cédric DIANA, Vincent HAMONIAUX,
Maryse INGHILLERI, Baptiste LAFFONT